EXEMPLAIRE REMIS À L'USAGER

DEKRA

N° d'imprimé : D 141665215

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	02/11/2026	26051625

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

01/01/2027

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S037D153

(9) RAISON SOCIALE : LB 37

(3) COORDONNÉES : 4, Allée Panhard et Levassor
ZI SAINT MALO

37320 ESVRES

Tél : 02.47.26.50.60 Fax:

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 037D1214

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ere mise en circulation
GL-460-BB(F)	12/12/2022	12/12/2022

Marque	Désignation commerciale
MG	MG MARVEL R ELECTRIC

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
LSJE24090NS111292	M1	VP

Type/CNIT	Énergie
M10MG0VP0009014	EL

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

44989

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCE(S) MAJEURE(S) :

4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences : D, G

DÉFAILLANCE(S) MINEURE(S) :

4.15.6.b.1. CÂBLE DE CHARGE : Essai non réalisé

5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale ou présence d'un corps étranger: AR

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT		ARRIERE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km):	-0.9 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%):	28 %		18 %	
Force verticales :	746 daN		976 daN	
Frein de service				
Forces de freinage (déséquilibre) :	317 daN	334 daN	362 daN	331 daN
Déséquilibre (< 20%) :	6 %		9 %	
Forces de freinage (efficacité) :	317 daN	334 daN	362 daN	331 daN
Taux d'efficacité globale (≥ 58%) : 78 %				
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥ 18%) : 37 %				
Feux de croisement (-0,5% à -2,5%):	0.9 %	0.6 %		